



Agrupamento de Escolas Dra. Laura Ayres

Livret d'Accueil

Élèves

Parents d'élèves

Septembre 2026

TABLE DES MATIÈRES



1 Message de Bienvenue

PAGE 02



2 L'Agrupamento de Escolas Dra. Laura Ayres (AESLA)

Notre mission / Nos écoles / Où sommes-nous? / Qui sommes-nous? / Les services administratifs

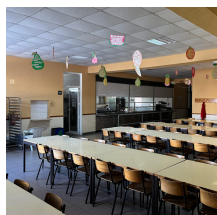
PAGES 03 - 08



3 Je suis nouveau à l'école, que dois-je faire?

Système scolaire portugais / Offre de formation de l'AESLA / Inscription / Action Sociale Scolaire / Manuels scolaires / "Kit-Digital" (Kit numérique) / Carte de l'élève / Compte institutionnel / Calendrier scolaire 2025_2026

PAGES 09 - 13



4 Vie à l'école

Règles et règlements / Cantine et repas / Papeterie / Cafétéria / Bibliothèques

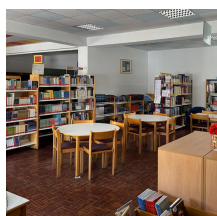
PAGES 14 - 15



5 Comment être informé sur le parcours scolaire de mon enfant?

"Inovar Consulta" / Évaluation

PAGES 16 - 17



6 Soutiens à l'élève

Service de Psychologie et d'Orientation scolaire / Bureaux de soutien à l'élève et à la famille (GAAP) / Gabinete et Espaço Jovem / Clubs / Allincluded

PAGES 18 - 19



7 Foire aux questions

PAGES 20 - 23

1 MESSAGE DE BIENVENUE

Chers Élèves et Parents

Le début d'une nouvelle année scolaire est toujours un moment de renouveau, marqué par de nouveaux défis, de nouvelles attentes et de nouveaux chemins, riches en opportunités, aussi bien pour les élèves que pour tous les membres de la communauté éducative.

À nos élèves, nous souhaitons rappeler que chaque jour passé à l'école est une occasion unique de grandir, d'apprendre, de construire des amitiés durables et de créer des souvenirs qui les accompagneront tout au long de leur vie. Votre contribution, à la fois individuelle et collective, est essentielle pour bâtir un environnement scolaire accueillant et sûr pour tous, où des valeurs telles que l'amitié, le respect d'autrui et la solidarité sont mises à l'honneur. Nous serons toujours là pour vous soutenir et vous guider à chaque étape de votre parcours, car nous croyons que l'effort personnel, la persévérance, le dévouement et l'esprit d'équipe sont fondamentaux pour un apprentissage significatif et pour construire un avenir réussi.

Aux parents et tuteurs légaux, nous exprimons notre gratitude pour la confiance que vous nous accordez en nous permettant d'accompagner le parcours éducatif de vos enfants. Tout au long de cette aventure, il est essentiel d'établir et de maintenir une communication ouverte ainsi qu'une coopération positive. Les portes de l'école vous sont toujours ouvertes, et nous vous encourageons à participer activement à la vie scolaire de vos enfants, en maintenant un contact régulier avec les enseignants titulaires ou les professeurs principaux, et en prenant part aux activités et aux initiatives proposées par le regroupement d'écoles. Votre engagement et votre participation sont essentiels à la réussite de vos enfants.

Nous souhaitons ainsi la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui ont choisi l'Agrupamento de Escolas Dr^a Laura Ayres (AESLA) pour poursuivre leur parcours scolaire et académique. Que cette année soit marquée par la réussite et de nombreux moments inoubliables pour nous tous.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année riche en apprentissages, en épanouissement et en bonheur.

Au nom de toute l'équipe de direction, je vous souhaite une excellente année scolaire.

La Directrice



2 L'AGRUPAMENTO DE ESCOLAS DRA. LAURA AYRES

L'Agrupamento de Escolas Dra. Laura Ayres

(AESLA) a été créé en août 2010.

Son siège se trouve au lycée (*Escola Secundária Dra. Laura Ayres*) et il est composé de huit établissements.

L'histoire de l'AESLA est profondément marquée par la multiculturalité de sa population, ainsi que par la mer et le tourisme.



Cette richesse culturelle est incarnée par la marraine de l'AESLA, la chercheuse Laura Ayres, dont le parcours exemplaire dans les domaines de la santé publique et de la recherche scientifique lui a valu une reconnaissance tant nationale qu'internationale.

NOTRE MISSION

La mission de l'AESLA est d'offrir une éducation d'excellence, inclusive et innovante, favorisant le développement intégral des élèves. Nous nous engageons à former des élèves autonomes et dotés d'un esprit critique, capables de relever les défis du XXI^e siècle, en développant des compétences académiques, sociales et émotionnelles qui leur permettront de mener une vie épanouie et d'exercer une citoyenneté active et responsable.

NOS ÉCOLES

PRÉ ESCOLAR E 1º CICLO

Jardim de Infância nº3 – Jardin d'enfants

Rua Padre Elísio Dias, 8125 – 629 Quarteira

Téléphone: 289 373 740

GPS: 37°04'02.9"N 8°05'36.2"W (37.067469, -8.093384)

Jardim de Infância do Forte Novo – Jardin d'enfants

Rua do Forte Novo, 8125 – 214 Quarteira

Téléphone: 289 380 411

GPS: 37°06'54.7N, 8°09'00,7W

Escola Básica (EB1) nº2 de Quarteira – École primaire

Rua Padre Elísio Dias, 8125 – 629 Quarteira

Téléphone: 289 373 735

GPS: 37°04'07.6"N 8°05'43.6"W (37.068775, -8.095432)

Escola Básica/ Jardim de Infância da Abelheira – Jardin d'enfants et école primaire

Rua da urbanização social da Abelheira, 8125 – 608 Quarteira

Téléphone: 289 373 730

GPS: 37°04'17.1"N 8°05'24.9"W (37.071403, -8.090249)

Escola Básica/ Jardim de Infância da Fonte Santa – Jardin d'enfants et école primaire

Fonte Santa, 8125 – 020 Quarteira

Téléphone: 289 373 720

GPS: 37°04'29.4"N 8°04'42.4"W (37.074819, -8.078446)

Escola Básica da Fonte Santa nº2 – École primaire

Rua do Semino, 8125 – 020 Quarteira

Téléphone: 289 373 725

GPS: 37° 07'30,8N 8° 07'83,6W

2º E 3º CICLOS – COLLÈGE

Escola EB 2,3 S. Pedro do Mar (do 5º ao 8º ano)

Rua da Abelheira – 8125-173 Quarteira

Téléphone: 289 373 715

GPS: 37°04'09.8"N 8°05'45.1"W (37.069390, -8.095854)

ESCOLA SECUNDÁRIA – LYCÉE

Escola Secundária Dra. Laura Ayres – sede do Agrupamento

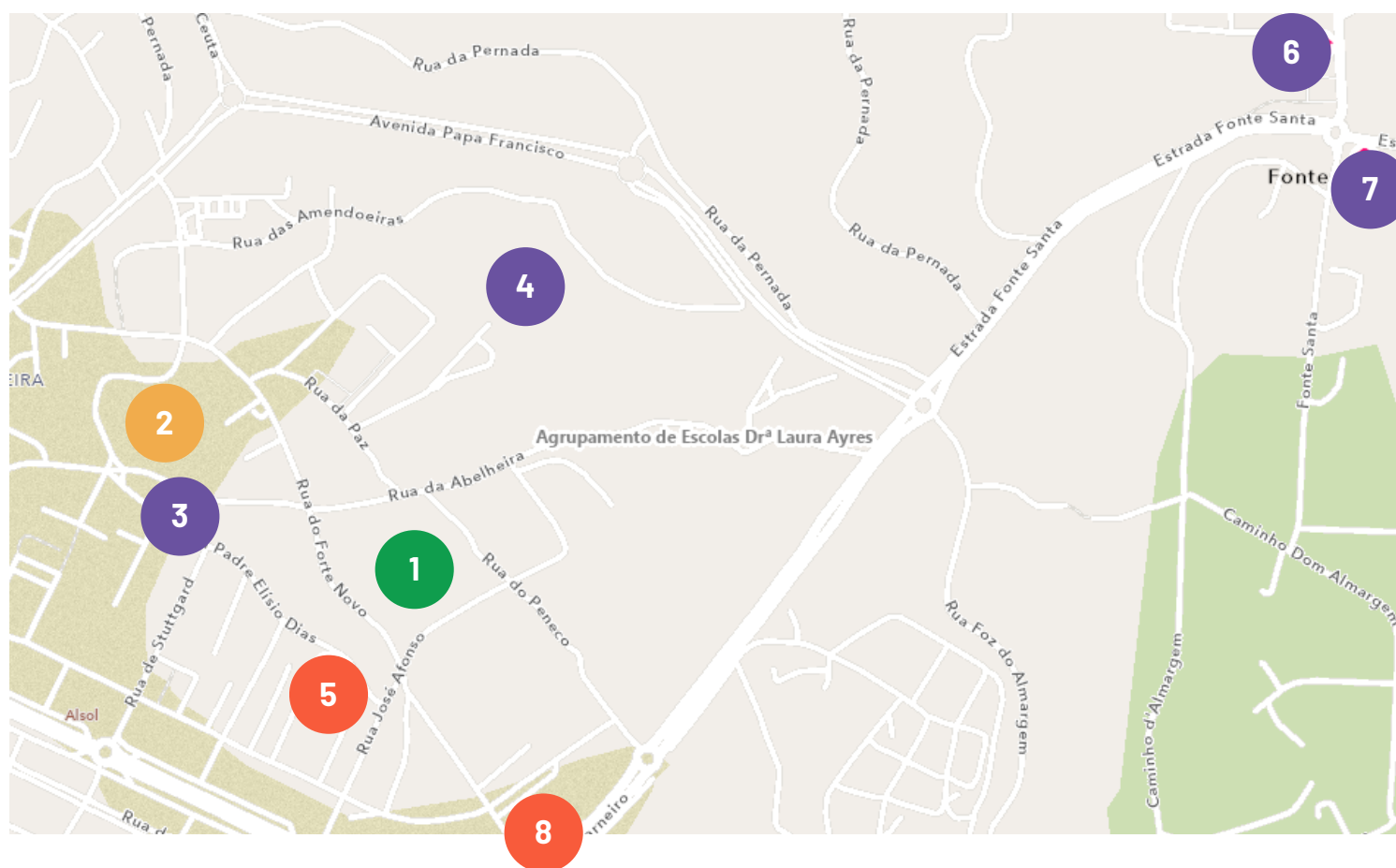
(reçoit les élèves de la 9e à la 12e année des cursus réguliers, des Classes d'Éducation et de Formation (CEF), des filières professionnelles, de l'Enseignement nocturne pour adultes et des cours de Portugais langue d'accueil (PLA))

Rua do Forte Novo, 8125-214 Quarteira

Téléphone: 289 373 700 / 934 778 168

GPS: 37°04'07.5"N 8°05'36.1"W (37.068751, -8.093352)

OÙ SOMMES-NOUS ?



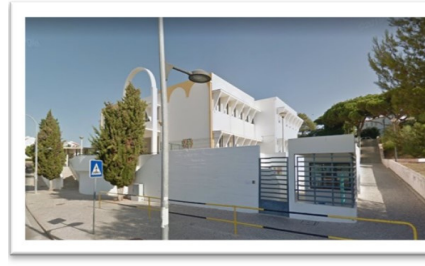
1 - Secundária Dra. Laura Ayres



2 - EB 2,3 S. Pedro do Mar



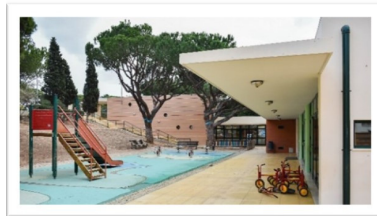
3 - EB1 de Quarteira



4 - EB1/JI da Abelheira



5 - Jardim de Infância nº3



6 - EB1/JI da Fonte Santa



7 - EB1 da Fonte Santa nº2



8 - Jardim de Infância do Forte Novo



QUI SOMMES-NOUS?

Direction et organes de gestion

Directrice - Dalila Afonso

Sous-directrice - Lúcia Dias

Adjointe de direction - Graça Coelho

Adjointe de direction (*Enseignement Nocturne, PLA, Offre de Formation Qualifiante*) - Maria do Nascimento Martins

Adjointe de direction (*Éducation préscolaire et premier cycle*) - Telma Brás

Conseil Général

Président du Conseil Général - António Machado

Coordinateurs des Établissements

◆ **Escola Básica de 2º e 3º Ciclos de Quarteira :**

Coordinatrice de l'Établissement: Isolda Costa

Conseiller de Coordination de l'Établissement: Cláudio Galego

◆ **Escola Básica de 1º Ciclo nº2 de Quarteira, Jardim de Infância n.º3 e JI Forte Novo :**

Coordinateur de l'Établissement: Márcio Guerra

◆ **Escola Básica de 1º Ciclo com Jardim de Infância da Abelheira:**

Coordinatrice de l'Établissement: Sónia André

◆ **Escola Básica de 1º Ciclo com Jardim de Infância da Fonte Santa e EB Fonte Santa n.º2:**

Coordinatrice de l'Établissement: Aline Rodrigues

Responsables des Services de l' AESLA

◆ **Services d' Orientation et de Psychologie** - Manuel Vera Cruz

◆ **Bureau de Soutien à l'Élève et à sa Famille (GAAF)** - Andreia Mateus (**psychologue**) Mónica Simões (**assistante sociale**) Susana Fernandes (**mediatrice scolaire**) Ana Guerreiro (**psychologue, PAPE**)

◆ **Coordinatrice Technique des Services Administratifs** - Margarida Paredes

◆ **Chefs du Personnel** - Celeste Ribeiros (**Encarregada Geral**)

Celeste Augusto (**Secundária**)

Emília Luz (**EB23**)

Soraia Martins (**EB Abelheira**)

Tiago Costa (**EB da Fonte Santa**)

Maria da Conceição Guerreiro (**EB1 de Quarteira**)

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

SIÈGE DU REGROUPEMENT - ESCOLA SECUNDÁRIA DRA. LAURA AYRES

Les services administratifs de l'AESLA sont installés au Lycée Dr^a Laura Ayres, école siège du regroupement. Ils constituent le point de contact pour les parents d'élèves, les élèves et le public, concernant divers sujets tels que :

- **demandes d'équivalence,**
- **certificats,**
- **bourses de mérite, et autres démarches administratives.**

Ces services concernent notamment :

- ✓ les classes de **10e, 11e et 12e années,**
- ✓ l'**offre de formation qualifiante – CEF et filières professionnels,**
- ✓ le **PIEF,**
- ✓ l'**enseignement nocturne,**
- ✓ les inscriptions aux **cours de Portugais langue d'accueil (PLA).**

Horaires d'ouverture et contact

Les services administratifs reçoivent le public en présentiel, selon l'horaire hebdomadaire affiché:

lundi, mardi et jeudi, de 9:00 à 16:00

mercredi et vendredi, de 09:00 à 13:00

Par téléphone: 289 373 700

Par courriel: secretaria@esla.edu.pt



LES SERVICES ADMINISTRATIFS

AU COLLÈGE - ESCOLA EB2,3

POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE AU COLLÈGE

Un bureau des services administratifs se trouve dans l'école **EB2,3**, où les parents d'élèves peuvent effectuer, entre autres, les démarches suivantes :

- **demandes d'équivalence,**
- **demande de certificats,**
- **bourses de mérite, etc.**

Horaires d'ouverture et contact



- **En présentiel, selon l'horaire hebdomadaire affiché:**
lundi, mardi et jeudi, de 9:00 à 16:00
mercredi et vendredi, de 09:00 à 13:00
- **Par téléphone:** 289 300 640
- **Par courriel:** secretaria@esla.edu.pt

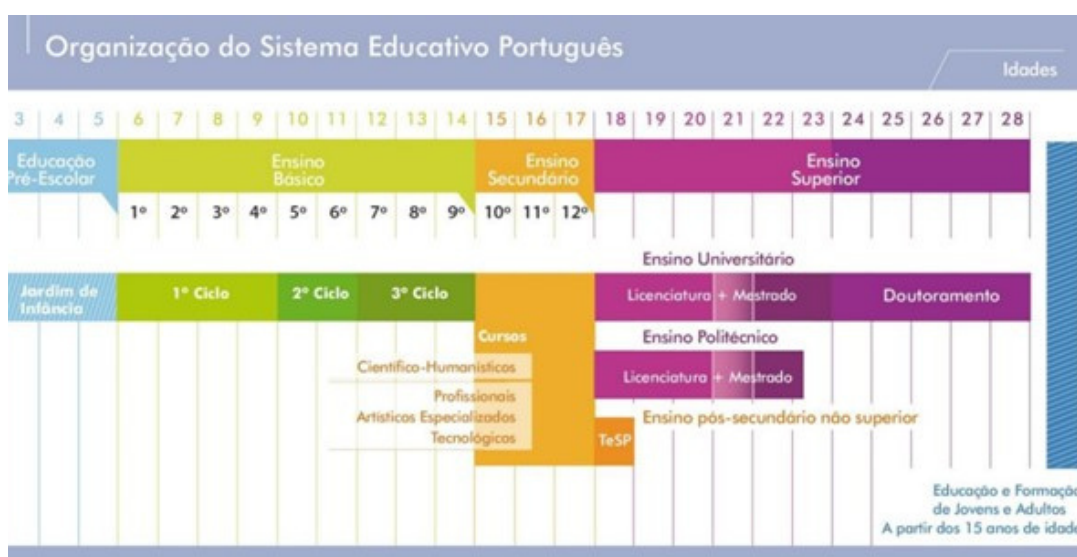
3

JE SUIS NOUVEAU À L'AESLA ... QUE DOIS-JE FAIRE?

Organisation du Système Scolaire Portugais

Le système scolaire portugais est divisé en trois niveaux d'enseignement :

- L'**éducation préscolaire**, un **cycle facultatif** fréquenté entre l'âge de 3 et 6 ans ;
- L'**enseignement de base**, qui comprend trois cycles séquentiels :
 - **1er cycle**, d'une durée de quatre ans – 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années ;
 - **2^e cycle**, d'une durée de deux ans – 5^e et 6^e années ;
 - **3^e cycle**, d'une durée de trois ans – 7^e, 8^e et 9^e années ;
- L'**enseignement secondaire**, correspondant à un cycle de trois années de scolarité: 10^e, 11^e et 12^e années.



Offre de formation de l'AESLA

L' **AESLA** se caractérise par la diversité de son offre de formation, qui vise principalement à :

- contribuer à la réussite du parcours scolaire des élèves ;
- répondre aux besoins du tissu économique et du marché du travail de la région.

Vous pouvez consulter son offre de formation ici : <https://www.esla.edu.pt>



Inscription

Demande d'inscription ou de renouvellement d'inscription

Elle s'effectue en ligne via l'application **Portal das Matrículas** :

 <https://www.portaldasmaticulas.edu.gov.pt/>



En cas de doute, il est possible, à titre exceptionnel, de s'adresser aux secrétariats/services administratifs :

- du collège, **EB2,3**, (pour le préscolaire jusqu'à la 9e année) ;
- ou du lycée, **Escola Secundária Drª Laura Ayres**, (pour les élèves de la 10e à la 12e années de l'enseignement régulier, des CEF, des filières professionnelles, de l'enseignement nocturne pour adultes et du PLA – Portugais langue d'accueil).

Documents nécessaires

- Document d'identification de l'élève et de son représentant légal (*Carte de citoyen, passeport ou titre de séjour...*)
- Carnet de santé à jour
- Numéro de sécurité sociale de l'élève et de son représentant légal
- Numéro d'identification fiscale (NIF) de l'élève et de son représentant légal
- Photographie de l'élève (*format numérique*)
- Justificatif de domicile (*facture d'électricité – EDP –, d'eau, etc.*)

Les **élèves nationaux ou étrangers récemment arrivés au Portugal** doivent également présenter:

- Certificat de scolarité/ diplôme (*Certificado de habilitações*).

 Le(s) **certificat(s) de scolarité** doivent être **traduits et validés** :

- soit par l'ambassade ou le consulat du pays d'origine,
- soit par l'ambassade ou le consulat du Portugal,
- soit munis de l'apostille de La Haye.

ATTENTION - L'admission d'un élève est conditionnée par la disponibilité de places dans l'établissement.

Action Sociale Scolaire



De quoi s'agit-il?

L' **Action Sociale Scolaire (ASE)** est une mesure de soutien destinée à contribuer aux dépenses scolaires des élèves issus de familles à faibles revenus et fréquentant l'enseignement **préscolaire, l'enseignement de base ou l'enseignement secondaire**.

Elle permet de prendre en charge l'achat de matériel scolaire, les repas, les visites d'étude et, dans certains cas, les frais de transport.

Où en faire la demande?

La demande doit être **déposée lors de l'inscription** ou à **chaque renouvellement d'inscription**.

Documents nécessaires

- Formulaire de candidature (à demander au secrétariat/ service administratif);
- Attestation de la Sécurité Sociale indiquant le niveau d'allocation familiale de l'élève (document disponible en ligne sur le portail « Segurança Social Direta »);
- Justificatif du compte bancaire (IBAN) de l'élève ou de son représentant légal.

Manuels Scolaires

Au **Portugal**, tous les élèves inscrits dans un établissement public, dans le cadre de **la scolarité obligatoire**, ont droit à des manuels scolaires gratuits. Pour bénéficier de cette mesure, les parents ou tuteurs légaux doivent s'inscrire sur la plateforme **MEGA** (Manuais Escolares Grátis).

Comment accéder à MEGA?

L'accès se fait via:

<https://manuaisescolares.pt> 

ou à travers l'application mobile "Edu Rede Escolar".



Lors de la première connexion à la plateforme **MEGA**, le représentant légal doit confirmer son **numéro d'identification fiscale (NIF)**. Il est donc obligatoire de disposer de **ses identifiants du Portail des Finances** pour validation. S'il ne les possède pas, il doit les demander sur le *Portail des Finances*.

Sur la plateforme **MEGA**, les familles ont accès aux bons d'échange pour les manuels scolaires (*vouchers*), qu'il faut imprimer ou présenter sous format numérique, ainsi qu'à la liste des librairies où ils peuvent récupérer les manuels.

École numérique: le KIT – Escola Digital

Dans le but d'atteindre l'objectif de "l'universalisation de l'école numérique", le Ministère Portugais de l'Éducation met à la disposition de tous les élèves, à titre de prêt, des kits composés d'un sac à dos, un ordinateur portable et un casque audio, un *routeur* et une *carte SIM*. Les familles seront contactées par le professeur principal ou le titulaire de classe de leur enfant.

Carte d'élève

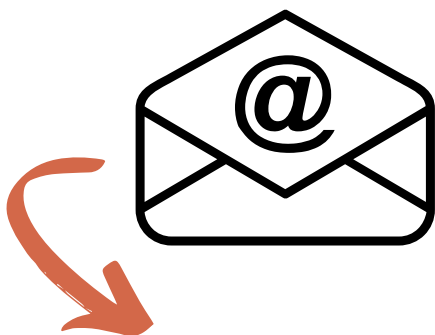


- La carte d'élève est attribuée **uniquement** aux élèves du collège EB2,3 et du lycée. **La première carte est gratuite.**
- En cas de perte, une nouvelle carte doit être demandée auprès du service administratif, moyennant un coût de 4 euros (*scolarité obligatoire*).
- L'élève doit toujours avoir sa carte avec lui et la valider à l'entrée de l'école pour accéder à l'établissement et à tous les services.
- La carte fonctionne également comme un porte-monnaie électronique utilisable à la papeterie, au service de photocopies, au snack-bar et pour l'achat de repas à la cantine.
- Elle peut être rechargée à la papeterie de l'école ou en ligne, via **Sige** :

<https://www.esla.edu.pt/sige>



Compte institutionnel



Tous les élèves, à l'exception du préscolaire, disposent d'un **compte institutionnel** sous le domaine **esla.edu.pt**.

Grâce à ce compte, les élèves et les enseignants peuvent communiquer dans un environnement sécurisé et utiliser les applications associées, telles que *Google Classroom*, pour renforcer les apprentissages.

Le compte est généré automatiquement à partir du **numéro de dossier de l'élève**, par exemple, **a0000@esla.edu.pt**.

Le calendrier scolaire - 2026_2027

Calendário Escolar - Ano letivo 2026/27

	S	D	S	T	Q	Q	S	S	D	S	T	Q	Q	S	S	D	S	T	Q	Q	S	S	D	S	T	Q	Q	S	S	D
Setembro				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Outubro							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Novembro				2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Dezembro																														
Janeiro																														
Fevereiro				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Março				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Abril																														
Maior				2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Junho																														
Julho																														

1º Semestre	Início	Término	Pausas letivas	Reporte Avaliativo	Feriado
	11 de setembro	02 de fevereiro	2 a 6 de novembro 21 de dezembro a 31 de dezembro 03 a 10 de fevereiro	17 de novembro	29 de abril
2º Semestre	11 de fevereiro	4 junho (9º, 11º e 12º) 11 junho (5º ao 8º e 10º) 30 junho (pré e 1º ciclo)	25 de março a 02 de abril	20 de abril	Rumo ao Futuro

4 VIE À L'ÉCOLE...



Droits et devoirs des élèves

Il existe un ensemble de **droits et de devoirs des élèves**, consultable sur

Estatuto do Aluno e Ética Escolar

Regulamento Interno do AESLA



L'utilisation du téléphone portable est **strictement interdite** dans les espaces où se déroulent les activités pédagogiques.



Cantine et Repas

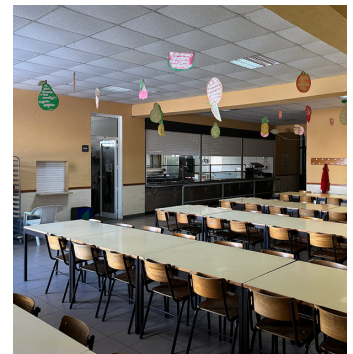
Toutes les écoles du AESLA disposent d'un service de cantine.

- **Au lycée, trois menus sont proposés** : *normal (standard)*, *diététique* et *végétarien*.
- **Dans les autres écoles, deux menus sont disponibles** : *normal (standard)* et *végétarien*.

Si l'élève souhaite bénéficier d'un *menu diététique* ou *végétarien*, il doit en faire la demande au moins deux jours à l'avance.

En cas d'intolérance alimentaire, il est nécessaire d'en informer l'école, en présentant un certificat médical justificatif.

Les menus scolaires peuvent être consultés sur le site internet de l'établissement.



Comment acheter les tickets de repas/déjeuner?

Au collège (EB2,3) et au lycée (escola secundária), les tickets de repas doivent être achetés à la **papeterie de l'école** ou **en ligne**, via la plateforme **Sige**.

Le prix du repas est de 1,46€. Pour les élèves bénéficiant de l'ASE de niveau A, le repas est gratuit. Pour les élèves bénéficiant de l'ASE de niveau B, le prix du repas est de 0,73 €.

L'achat d'un ticket-repas le jour même n'est possible que jusqu'à 10h00. Dans ce cas, **une majoration de 0,30 € s'applique**, quel que soit le statut de l'élève (avec ou sans ASE).

Papeterie et photocopies

Ces services ne sont disponibles qu'au collège (EB2,3) et au lycée (escola secundária).

Cafétéria

Il existe une cafétéria au lycée (escola secundária) et au collège (EB2,3).

Les deux cafétérias sont fermées pendant la pause déjeuner (de 12h à 14h).

Au lycée, une machine de vente automatique est installée dans la salle des élèves.

Bibliothèque

Chaque école EB1, le collège EB2,3 et le lycée disposent d'une bibliothèque.

Ces espaces permettent aux élèves de participer, de manière autonome, à des activités ludiques et éducatives pendant les pauses et le temps libre.

Ils peuvent également y emprunter des livres.

ÉCOLES	HORAIRE	CONTACT
EB1 DA ABELHEIRA	du lundi au vendredi 09:00 – 16:00	bibliotecas.1ciclo@esla.edu.pt
EB1 DA FONTE SANTA		
EB1 DA EB N.º 1 DE QUARTEIRA		
EB2,3 DE QUARTEIRA	du lundi au mercredi - 08:25 – 17:30 jeudi - 09:15 – 17:30 vendredi - 09:15 – 12:30 13:30 – 17:00	bibliotecaebquarteira@gmail.com
ESCOLA SECUNDÁRIA	du lundi au vendrdedi - 09:00 – 16:45	biblioteca@esla.edu.pt

5 Comment être informé sur le parcours scolaire de mon enfant?

Vous pouvez le faire de plusieurs façons:

➤ Vous pouvez accéder au portail **Inovar Consulta**. C'est la plateforme où l'élève et son représentant légal peuvent consulter des informations sur l'activité scolaire, les évaluations, les tests et d'autres instruments d'évaluation, entre autres.



Pour accéder à **Inovar Consulta**, cliquez [ici](#).

Saisissez l'**identifiant** (numéro de dossier de l'élève) et le **mot de passe** d'accès (numéro du document d'identification de l'élève tel qu'il figure dans son dossier).

➤ Vous pouvez également **prendre rendez-vous** avec le professeur principal / de la classe de votre enfant.

➤ Vous pouvez aussi communiquer avec lui par l'intermédiaire du carnet de liaison de l'élève (Caderneta do aluno), qui sera distribué en début d'année scolaire.

Nomenclature des niveaux d'évaluation

1º CICLO	2º e 3º CICLOS	ENSINO SECUNDÁRIO
0% - 19% - Fraco 20% - 49% - Insuficiente 50% - 69% - Suficiente 70% - 89% - Bom 90% - 100% - Muito Bom	0% - 19% - Fraco 20% - 49% - Insuficiente 50% - 69% - Suficiente 70% - 89% - Bom 90% - 100% - Muito Bom	0 - 4 valores - Fraco 5 - 9 valores - Insuficiente 10 - 13 valores - Suficiente 14 - 17 valores - Bom 18 - 20 valores - Muito Bom



6 SOUTIEN AUX ÉLÈVES

1. Service de Psychologie et d'Orientation scolaire

Le **Service de Psychologie et d'Orientation scolaire (SPO)** constitue une ressource essentielle de l'école, visant à améliorer la réussite éducative, à réduire le décrochage scolaire précoce, ainsi que les phénomènes d'inégalité qui en découlent.

Contacts

Courriel: manuel.cruz @esla.edu.pt

2. Bureau de Soutien à l'Élève et à la Famille (GAAF)

Le bureau de soutien à l'élève et à la famille (GAAF) est une structure multidisciplinaire d'appui à la communauté scolaire. Il accompagne les élèves et leurs familles qui s'adressent directement au service, ou qui sont signalés par les enseignants ou d'autres membres de la communauté éducative.

Contacts:

Tel.: 934 778 249

Courriel: gaaf@esla.edu.pt

3. Gabinet et Espaço Jovem

Ce projet s'inscrit dans le *Programme National de Santé Escolar (PNSE)* et développe diverses activités en partenariat avec des entités internes et externes, notamment le Centre de Santé local, l'Association de Planification Familiale (APF), la Bibliothèque, entre autres.

Escola Secundária Dr^a Laura Ayres - GABINET - Bloco A
Escola EB 2/3 - ESPAÇO JOVEM

4. Soutiens pédagogiques

Des soutiens spécifiques existent également dans plusieurs disciplines, sur proposition des enseignants.

Vous pouvez aussi consulter la liste des clubs et des activités sur le site Internet de l'établissement.



ALLINCLUDED

01 De quoi s'agit-il?

Allincluded est un plan d'action qui promeut l'inclusion des jeunes élèves étrangers récemment arrivés dans notre établissement et dans le système éducatif portugais.

Conscient des défis auxquels ces élèves sont confrontés, ce projet vise à créer un environnement d'apprentissage accueillant et inclusif, permettant à tous les élèves de réussir sur les plans scolaire et social.

Ce projet suit une méthodologie spécifique visant à développer à la fois **les compétences en langue portugaise** et **les apprentissages essentiels dans chaque discipline**, à partir d'un diagnostic initial des connaissances déjà acquises dans le pays d'origine.

02 Public concerné

Il s'adresse aux jeunes élèves étrangers récemment arrivés dans le système éducatif portugais et dans notre établissement, ne maîtrisant pas encore la langue portugaise.

03 Fonctionnement

L'élève est intégré dans une classe correspondant à son niveau scolaire, appelée **Classe d'Origine (Turma de Origem - T0)**, en fonction des équivalences reconnues.

Pendant la période jugée nécessaire, il suivra des cours de **Portugais Langue Non Maternelle (PLNM)** ainsi que des cours de mathématiques, d'anglais, de géographie, d'histoire, de sciences naturelles, de physique-chimie, entre autres, dans la classe Allincluded, appelée **Classe d'Accueil (Turma de Acolhimento - TA)**. Il pourra suivre les autres matières dans sa classe d'origine.

Lorsque l'élève aura acquis une maîtrise suffisante de la langue portugaise (niveau B1) et/ou les compétences nécessaires pour intégrer pleinement sa classe d'origine, il quittera la classe Allincluded.

1. Comment puis-je inscrire mon enfant ?

L'inscription doit être effectuée en ligne, sur le Portail des Inscriptions (Portal das Matrículas) :

👉 <https://www.portaldasmaticulas.edu.gov.pt/>

En cas de doute ou de difficulté, il est possible, à titre exceptionnel, de déposer la demande en personne au secrétariat du lycée Dra. Laura Ayres (pour les inscriptions dans l'enseignement secondaire) ou à celui de l'école EB2,3 (pour le pré-scolaire jusqu'à la 9^e année).

2. Puis-je changer le représentant légal de mon enfant au cours de l'année scolaire ?

Non. Le représentant légal ne peut pas être modifié au cours de l'année scolaire, sauf dans des cas exceptionnels dûment justifiés et prouvés.

3. Qu'est-ce que le kit "Escola digital" ?

Le **kit Escola Digital** comprend un ordinateur portable, son chargeur, les câbles, un casque audio, une carte SIM, un routeur Wi-Fi (Hotspot) et un sac à dos.

4. Mon enfant peut-il bénéficier du kit "Escola digital" ?

Oui. Le **Kit Escola Digital** est destiné à tous les élèves de l'enseignement de base et secondaire, indépendamment de leur niveau d'aide sociale (ASE). Sa distribution est soumise aux conditions prévues par le programme *Escola Digital*.

5. Comment puis-je obtenir le kit "Escola digital" ?

Vous serez contacté par le professeur principal de la classe de votre enfant.

6. Mon enfant est élève à l'EB2,3 / Escola Secundária. Doit-il avoir toujours sa carte d'étudiant ?

Oui. Les élèves doivent obligatoirement présenter leur carte à l'entrée de l'école EB2,3 ou de l'escola secundária afin d'accéder aux installations et aux services (papeterie, cafétéria, cantine et centre de photocopie).

7. Mon enfant peut-il avoir un casier ?

Oui, sous réserve de disponibilité. Des casiers sont disponibles à l'école EB2,3 et à l'Escola Secundária (au lycée). Les informations nécessaires vous seront communiquées par le professeur principal ou le professeur titulaire de la classe de votre enfant.



8. Y a-t-il une sonnerie dans l'école ?

Non.

9. Y a-t-il une tolérance pour l'entrée en cours ?

Une tolérance n'est accordée qu'à la première heure du matin (08h25).

Les autres cours commencent à l'heure indiquée dans l'emploi du temps, **sans tolérance.**

10. Mon enfant est arrivé en retard à un cours, que se passe-t-il ?

Tout retard est enregistré sur INOVAR.

11. Y a-t-il des règles concernant la sortie des élèves ?

Oui. Pour le 1er cycle, l'élève ne peut sortir qu' accompagné de son représentant légal ou d'une personne autorisée par celui-ci, dûment identifiée. Pour les élèves de l'EB2,3, les sorties en dehors de l'horaire prévu doivent être autorisées par le représentant légal au moyen d'un formulaire rempli en début d'année scolaire.

12. À l'école, à qui dois-je m'adresser en premier lieu ?

Le principal interlocuteur entre l'école et la famille est le professeur principal ou titulaire de la classe de votre enfant. **C'est toujours à lui que vous devez vous adresser en premier.**

13. Y a-t-il une heure de réception prévue pour les parents ?

Oui. Le jour et l'heure de réception vous seront communiqués par le professeur principal ou titulaire de la classe de votre enfant.

Dans la mesure du possible, un rendez-vous doit être pris à l'avance.

14. À quoi sert le Compte Institutionnel ?

Tous les élèves de l'AESLA, excepté du préscolaire, disposent d'un compte institutionnel sous le domaine *esla.edu.pt*, grâce auquel les élèves et les enseignants peuvent communiquer et accéder à divers outils éducatifs.

15. J'ai perdu mon mot de passe du compte institutionnel. Que dois-je faire ?

Vous devez informer le professeur principal / titulaire de la classe, qui contactera l'équipe PTE pour résoudre la situation.

16. Mon enfant a perdu sa carte d'étudiant. Que doit-il faire ?

La carte d'étudiant est obligatoire.

La première carte est gratuite.

En cas de perte, il faut demander un duplicata auprès des services administratifs. La réémission d'une carte entraîne un coût de 4 euros (pour les élèves en scolarité obligatoire).

17. Comment puis-je accéder à Inovar ?

Vous devez accéder à ce [lien](#) et saisir :

- l'identifiant (*numéro de dossier de l'élève*),
- et le mot de passe d'accès (*numéro du document d'identification figurant dans le dossier de l'élève*).

18. Comment puis-je connaître les dates des moments d'évaluation de mon enfant ?

Les dates des évaluations sont enregistrées par les enseignants sur Inovar.

19. Comment puis-je justifier les absences de mon enfant ?

Toute absence doit être justifiée dans **un délai de trois jours** suivant sa survenue, par écrit, soit par le représentant légal, soit par l'élève majeur, et remise au professeur principal / titulaire de la classe.

- Pour le 1er, 2e et 3e cycles, la justification doit être faite dans le carnet scolaire ;
- Pour l'enseignement secondaire, elle doit être présentée au moyen du formulaire prévu à cet effet, accompagnée du justificatif correspondant.

20. Toutes les absences de mon enfant peuvent-elles être justifiées ?

En cas d'absences intercalées (absence entre deux cours suivis par l'élève), seules les justifications délivrées par des entités compétentes seront acceptées (*certificats médicaux, documents judiciaires, etc.*).

Les absences résultant de mesures disciplinaires sont considérées comme non justifiées.

Les justifications présentées hors délai sont également considérées comme injustifiées.

21. Mon enfant a été absent lors d'une évaluation parce qu'il est malade. Que dois-je faire ?

Vous devez faire parvenir la justification de l'absence au professeur principal/titulaire de classe dès que possible. L'évaluation ne peut être rattrapée que si la justification est conforme à la réglementation en vigueur.

22. L'utilisation d'appareils électroniques est-elle autorisée pendant les cours ?

Non.

Les appareils électroniques doivent rester éteints et rangés pendant les cours. Toutefois, les enseignants peuvent autoriser ponctuellement leur utilisation dans le cadre de certains travaux scolaires.

Toute utilisation non autorisée peut entraîner des mesures disciplinaires.

23. Comment puis-je accéder aux services de psychologie et d'orientation (SPO)?

L'orientation vers le **SPO** est faite par le professeur principal / titulaire de classe ou par le conseil de classe.

24. Comment puis-je être informé des sorties scolaires de mon enfant ?

Le professeur principal /titulaire de la classe ou le professeur responsable de l'activité vous informera des sorties scolaires au moyen d'un document spécifique.

Ce document doit obligatoirement être rempli par le représentant légal, même si l'élève n'est pas autorisé à participer à l'activité.

25. Est-il permis de manger ou de boire dans les salles de classe ?

Non. Il est interdit de manger, de boire (à l'exception de l'eau) ou de mâcher du chewing-gum dans les salles de classe et à la bibliothèque.

26. Comment puis-je acheter les tickets -repas pour mon enfant ?

Les repas peuvent être réservés ou achetés sur la *plateforme SIGE* ou dans les papeteries du collège (EB2,3) et/ou du lycée (secundária).

27. Comment puis-je accéder à la plateforme SIGE ?

L'accès se fait à l'aide d'un code, qui doit être demandé par courriel à l'adjointe, Mme Graça Coelho (graca.coelho@esla.edu.pt).

28. Mon enfant a oublié d'acheter son ticket-repas. Peut-il l'acheter le jour même ?

Oui. L'élève peut acheter le ticket-repas le jour même, jusqu'à 10h00, sous réserve de disponibilité.

Une taxe supplémentaire (0,30€) sera appliquée, quel que soit le statut de l'élève, qu'il bénéficie ou non de l'ASE.

29. Mon enfant peut-il déjeuner à la cafétéria ?

Non. Conformément à la législation en vigueur, la cafétéria doit être fermée pendant la pause déjeuner, c'est-à-dire de 12h00 à 14h00.

30. Mon enfant peut-il apporter son repas de la maison ?

Oui.

